

Province de Québec

Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Conseil des commissaires

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud le 25 juin 2014 de 19 h 30 à 21 h 42 au siège social de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, 157, rue Saint-Louis, Montmagny.

Sont présents :

Mesdames Sylvie Blouin
Denise Caron
Marie-Line Comeau
Nathalie Côté
Denise Dulac
Sylvie Jalbert
Jeannine Lachance-Mercier
Francine Lehouillier
Carmen Nicole
Amélie Pelletier
Johanne Talbot

Messieurs Rino Beaulieu
Claude Daigle
Luc Dion
Alain Grenier
Jean Lefebvre
Germain Pelletier
Gérald Roy
Bernard Therrien

commissaires formant quorum

M. André Chamard, directeur général
M. Pierre Côté, directeur général adjoint et secrétaire général

Sont absents :

Messieurs : Normand Caron
Romain de la Durantaye

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, M. Alain Grenier, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue au public et aux commissaires.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-14-06-25-01

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le commissaire Rino Beaulieu **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- Les points 5.8.1, 5.8.2 et 5.9 seront traités avant le point 5.1.

**CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**
Séance ordinaire du **mardi 25 juin 2014 à 19 h 30**
au siège social de la commission scolaire à Montmagny

ORDRE DU JOUR

- 1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014**
- 4.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**
- 5.- DOSSIERS PRIORITAIRES**
 - 5.1- Rapport du comité d'évaluation du directeur général
 - 5.2- Présentation du plan de communication de la commission scolaire (Mme Isabelle L'Arrivée-Lavoie)
 - 5.3- Adoption de la structure administrative des cadres de service 2014-2015
 - 5.4- Adoption de la rémunération horaire et des tarifs de frais de déplacement du personnel électoral en vue des élections scolaires du 2 novembre 2014
 - 5.5- Motion de félicitations : Messieurs Michaël Fortin, Mathieu Simard, Olivier Pelletier
 - 5.6- Adjudication d'un contrat d'acquisition d'équipements de réseautique
 - 5.7- Convention de partenariat 2013-2017 (buts 4 et 5)
 - 5.8- Présentation de Mme Michèle Dulac
 - 5.8.1- Plan d'effectif du personnel professionnel - Surplus
 - 5.8.2- Plan d'effectif du personnel de soutien 2014-2015 – Résumé
 - 5.9- Budget 2014-2015 : état de situation (Mme Annie Ménard)
 - 5.10- Adoption des modifications au calendrier scolaire de l'école secondaire Bon-Pasteur 2014-2015
- 6.- RAPPORT DES COMITÉS**
 - 6.1- Comité de parents
 - 6.2- Comité consultatif du transport
 - 6.3- Comité EHDAA
 - 6.4- Comité directeur de l'informatique
- 7.- INFORMATIONS**
 - 7.1- MRC de Bellechasse – Résolution C.M. 110-14
 - 7.2- Commission scolaire de Montréal – Proposition d'urgence des commissaires –
Résolution relative au financement de l'élection scolaire du 2 novembre 2014
 - 7.3- Lettre du MELS – Appel de projets en maintien des bâtiments
 - 7.4- Avis public – École des Échos-de-la-Forêt et de Sainte-Apolline
 - 7.5- Élections scolaires du 2 novembre 2014
 - 7.6- Rencontre avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport le 20 juin 2014
- 8.- RÉGIE INTERNE**
- 9.- QUESTIONS DIVERSES**
- 10.- DOCUMENTATION**
- 11.- PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adopté.-

CC-14-06-25-02 3.- **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Johanne Talbot **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2014;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2014 soit adopté tel que présenté.

Adopté.-

4.- **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question du public.

5.- **DOSSIERS PRIORITAIRES**

5.8- **Présentation de Mme Michèle Dulac**

5.8.1- **Plan d'effectif du personnel professionnel—Surplus**

Mme Michèle Dulac, coordonnatrice au Service des ressources humaines, présente les surplus du personnel professionnel en 2014-2015.

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU l'adoption du plan d'effectif du personnel professionnel pour l'année scolaire 2014-2015;

ATTENDU la modification substantielle dans les services à rendre ainsi que la diminution d'élèves;

ATTENDU les statuts des employés réguliers non permanents.

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Bernard Therrien **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

QUE le conseil des commissaires procède au non-renouvellement du personnel professionnel suivant :

Beaulieu, Sylvain	Conseiller pédagogique	Centre de formation agricole de Saint-Anselme
Berger, Lysandre	Conseillère pédagogique (mathématiques)	Siège social
Gauthier, Martin	Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire	École de la Francolière
Laverdière, Gilles	Conseiller pédagogique	Centre de formation agricole de Saint-Anselme
Martel-Mercier, Karine	Agente de développement	C.É.A. de Bellechasse

Adopté.-

CC-14-06-25-03

5.8.2- Plan d'effectif du personnel de soutien—Résumé

Mme Michèle Dulac, coordonnatrice au Service des ressources humaines, présente un résumé du plan d'effectif du personnel de soutien 2014-2015.

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU l'adoption du plan d'effectif du personnel de soutien pour l'année scolaire 2014-2015;

ATTENDU la baisse significative de la clientèle ainsi que le réaménagement de la structure administrative;

ATTENDU les statuts des employés réguliers non permanents.

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Denise Dulac **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE le conseil des commissaires procède au non-rengagement du personnel de soutien suivant :

Bellavance, Chantal	Agente de bureau, classe II	École secondaire de Saint-Charles
Dumont, Diane	Secrétaire	École Provencher
Fortier, Jacques	Technicien en travaux pratiques	École secondaire de Saint-Charles
Lord, Hélène	Secrétaire	École secondaire Louis-Jacques-Casault
Morissette, Johnny	Secrétaire d'école	École des Méandres et aux Quatre-Vents

Adopté.-

5.9- Budget 2014-2015 : état de situation (Mme Annie Ménard)

Mme Annie Ménard, directrice du Service des ressources financières, présente l'état de situation quant au budget 2014-2015.

5.1- Rapport du comité d'évaluation du directeur général

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU le rapport d'évaluation communiqué par les membres du comité d'évaluation du directeur général;

ATTENDU la présentation faite au comité plénier du 17 juin 2014 par monsieur Alain Grenier, président de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Johanne Talbot **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE les membres du conseil des commissaires entérinent le rapport des membres du comité d'évaluation du directeur général et que ledit rapport soit approuvé.

Adopté.-

5.2- Présentation du plan de communication de la commission scolaire (Mme Isabelle L'Arrivée-Lavoie)

Dépôt du plan de communication de la commission scolaire. Nous traiterons de ce point au comité plénier le 19 août.

5.3- Adoption de la structure administrative des cadres de service 2014-2015

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU les modifications apportées à la structure administrative des cadres de service pour l'année 2014-2015;

ATTENDU la reconduction du poste de coordonnateur aux Services éducatifs jeunes à 40 % pour une période de 6 mois;

ATTENDU la consultation auprès de la section locale de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) relativement à la modification de la structure administrative;

CC-14-06-25-06

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Bernard Therrien **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la structure administrative des cadres de service 2014-2015 soit adoptée telle que présentée;

QUE cette structure administrative soit effective à compter du 1^{er} juillet 2014.

Adopté.-

5.4- Adoption de la rémunération horaire et des tarifs de frais de déplacement du personnel électoral en vue des élections scolaires du 2 novembre 2014

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

CONSIDÉRANT QU'UNE élection générale scolaire aura lieu le 2 novembre 2014 ;

CONSIDÉRANT l'Article 30 de la Loi sur les élections scolaires stipulant que la commission scolaire fixe le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral, lequel ne peut excéder celui fixé en vertu de la Loi électorale;

CC-14-06-25-07

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Germain Pelletier **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**:

QUE la rémunération des membres du personnel électoral et les frais de formation soient ceux fixés en vertu de la Loi électorale;

QUE les frais remboursables lors d'un déplacement et autres frais inhérents, le cas échéant, soient ceux établis par la directive du conseil du trésor.

Adopté.-

5.5- Motion de félicitations : Messieurs Michaël Fortin, Mathieu Simard, Olivier Pelletier

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU la tenue du Défi génie inventif à l'École de technologie supérieure de Montréal le 31 mai 2014;

ATTENDU la participation de messieurs Michaël Fortin, Mathieu Simard et Olivier Pelletier au Défi génie inventif;

ATTENDU la performance de leur équipe qui leur a valu la 3^e place de la catégorie 2^e cycle du secondaire;

ATTENDU les reportages médiatiques entourant cet honneur;

ATTENDU les retombées positives de cet honneur pour l'école secondaire Bon-Pasteur et pour l'ensemble de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud;

CC-14-06-25-08

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Germain Pelletier **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud adopte une motion de félicitations à l'endroit de messieurs Michaël Fortin, Mathieu Simard et Olivier Pelletier;

QUE le président de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, au nom de ses collègues commissaires et de la Direction générale, fasse parvenir un certificat honorifique à messieurs Fortin, Simard et Pelletier.

Adopté.-

5.6- Adjudication d'un contrat d'acquisition d'équipements de réseautique

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud a acquis dans le cadre de Villages Branchés en 2003 un réseau de fibres optiques pour relier ses établissements;

ATTENDU QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud a une volonté de rehausser la vitesse de transmission sur ses fibres optiques dans un plan pour renouveler le réseau;

ATTENDU QUE ce projet de développement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur en informatique adopté par le Conseil des commissaires du 23 novembre 2011 (CC-11-11-22-05);

ATTENDU QUE la politique relative aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction stipule que toute adjudication de contrat de plus de 100 000,00 \$ doit être adoptée par le conseil des commissaires;

ATTENDU QUE dans le cadre du processus d'appel d'offres public no 2014-06-09, l'ouverture des soumissions se fera le 26 juin 2014, le lendemain du conseil des commissaires;

ATTENDU QUE la période de validité des soumissions est de quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions;

ATTENDU QUE le prochain conseil des commissaires est prévu le 26 août 2014.

CC-14-06-25-09

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Bernard Therrien **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**:

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud autorise monsieur Guy Bégin, directeur du Service des ressources matérielles et informationnelles, et monsieur André Chamard, directeur général, à signer tous les documents relatifs à l'adjudication de ce contrat octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, jusqu'à un montant maximum de 120 000,00 \$.

Adopté.-

5.7- Convention de partenariat 2013-2017 (buts 4 et 5)

M. Pierre Côté, directeur général adjoint, présente une mise à jour des buts 4 et 5 de la convention de partenariat 2013-2017.

5.10- Adoption des modifications au calendrier scolaire de l'école secondaire Bon-Pasteur 2014-2015

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU la mise en place des profils multisports et découverte pour l'année scolaire 2014-2015;

ATTENDU les dispositions de l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique relatives aux calendriers scolaires des écoles primaires et secondaires;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des membres du comité de parents en vertu de l'article 193.- 7^e alinéa;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud;

ATTENDU la concertation régionale des commissions scolaires des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches pour fixer la semaine de relâche à la même période.

CC-14-06-25-10

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Germain Pelletier **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud adopte la modification au calendrier scolaire de l'école secondaire Bon-Pasteur 2014-2015 tel que déposé et faisant partie de la présente résolution comme s'il était cité tout au long.

QUE la résolution no CC-14-03-25-05 soit abrogée et que mention en soit faite au livre des délibérations.

Adopté.-

6.- RAPPORT DES COMITÉS

6.1- Comité de parents

Mme Amélie Pelletier, commissaire-parent, fait rapport des sujets discutés lors de la dernière rencontre.

6.2- Comité consultatif du transport

M. Bernard Therrien, commissaire, fait rapport des sujets discutés lors de la dernière rencontre.

6.3- Comité EHDAA

Mme Amélie Pelletier, commissaire-parent, fait rapport des sujets discutés lors de la dernière rencontre.

6.4- Comité de parents

M. André Chamard, directeur général, fait rapport des sujets discutés lors de la dernière rencontre.

7.- INFORMATIONS

7.1- MRC de Bellechasse - Résolution C.M. 110-14

Le président, M. Alain Grenier, commente la résolution reçue de la MRC de Bellechasse.

7.2- Commission scolaire de Montréal - Proposition d'urgence des commissaires - Résolution relative au financement de l'élection scolaire du 2 novembre 2014

Le président, M. Alain Grenier, commente la résolution de la Commission scolaire de Montréal relativement au financement de l'élection scolaire du 2 novembre 2014.

7.3- Lettre du MELS - Appel de projets en maintien des bâtiments

Le président, M. Alain Grenier, commente la lettre reçue du MELS pour l'appel de projet en maintien des bâtiments.

7.4- Avis public - École des Échos-de-la-Forêt et de Sainte-Apolline

Le président, M. Alain Grenier, présente l'avis public et commente les documents annexés.

7.5- Élections scolaire du 2 novembre 2014

Le directeur général adjoint, M. Pierre Côté, présente les documents déposés en vue des élections scolaires du 2 novembre 2014.

7.6- Rencontre avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport le 20 juin 2014

Le président, M. Alain Grenier, informe les membres du conseil au sujet de l'entretien qui a eu lieu entre les directeurs généraux du RCSCA et le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport lors de la rencontre du 20 juin 2014.

8.- RÉGIE INTERNE

Aucun sujet à ce point.

9.- QUESTIONS DIVERSES

Aucun sujet à ce point.

10.- DOCUMENTATION

Aucun sujet à ce point.

11.- PÉRIODE DE QUESTIONS

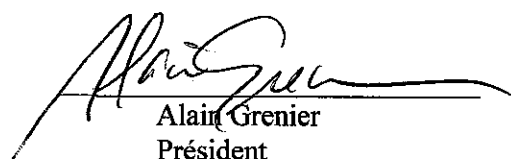
Aucun sujet à ce point.

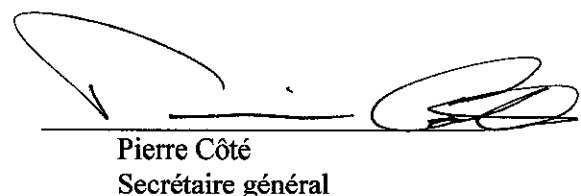
12.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

CC-14-06-25-11

II EST PROPOSÉ PAR monsieur le commissaire Jean Lebevre ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la séance soit levée à 21 h 42.


Alain Grenier
Président


Pierre Côté
Secrétaire général